

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil municipal du 24 juin 2022

Membres présents : 9

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Gaëlle FORNETTE, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC, Thibault DAPREMONT.

Absents excusés :

Annie MANDION

Sébastien GAY – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE

Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Valérie de SARIAC

Bruno GROSSI – a donné son pouvoir à Agnès THIBAULT

Francis RINGOT – a donné son pouvoir à Jean-Pierre AMOUREUX

Patricia CORDIER – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Marché « sécurité » route de Salbris
- Recensement de la population 2023
- Questions et informations diverses

PV du conseil du 10 juin 2022 : approuvé à l'unanimité

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mme le Maire indique que les marchés concernant les travaux à l'église ont été notifiés et que la mairie va faire appel à un contrôleur technique.

Marché « sécurité » route de Salbris : à la suite de la réunion publique du 10 juin 2022 au cours de laquelle les riverains ont pu faire part de leurs préoccupations au maître d'œuvre et ont été rappelées les obligations d'entretien des haies et de dégagement du « cheminement piéton », l'appel d'offres va être lancé pour une 1^{ère} tranche ferme et une 2^{de} optionnelle. Toutefois l'engagement de la Mairie n'interviendra qu'après l'approbation des services du Département (réunion prévue le 8 juillet 2022 à 11h30). La démarche est approuvée à l'unanimité par le Conseil.

Recensement de la population 2023 : Mme le Maire propose de nommer Coordonnateur communal Aline MOLLER-GRASSER. Il convient maintenant de recruter 2 agents recenseurs : la Mairie est à la recherche de candidatures. Voté à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

- Festivités des 13 et 14 juillet :
13 juillet à l'étang communal à partir de 18h30 : repas champêtre (10 €) préparé par le Réveil de Marcilly et feu d'artifice *sur autorisation de la préfecture* – distribution de lampions –
14 juillet au city stade à partir de 16h : goûter pour les enfants, jeux, structures gonflables
vin d'honneur à 18h30, fanfare.
Programme susceptible d'être modifié en fonction de la météo !
- Règlement du cimetière : ajout d'un article autorisant le placement d'urne dans le caveau de famille existant.
- Course cycliste élite nationale organisée par Millan'cyclisme le 2 juillet 2022 : 3^{ème} Grand prix de la Sologne des Etangs (12 communes) départ Saint Viâtre, arrivée à Ecoparc.
Traversée de Marcilly, direction Millançay, à 13h55. Bénévoles pour la sécurité : se manifester auprès de la Mairie !

- Réunion du SIVOS jeudi 23 juin 2022 à Marcilly : bilan de fin d'année (travaux pédagogiques), préparation de la rentrée (effectifs stables), augmentation importante du prix de la cantine (3.50 €) rendue nécessaire suite au résultat de l'appel d'offres (même prestataire pour les 3 cantines), ne représentant toutefois que la moitié du coût réel du repas !
- Conseil extraordinaire à prévoir aux environs du 22 juillet : nécessité de négocier un prêt relais auprès de la banque car, tant les subventions que les participations de la Fondation du Patrimoine, celles-ci ne sont versées qu'à la fin des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

La secrétaire de séance

Le Maire